

SEANCE DU 06 AVRIL 2017

Présents : MM MASSIAS, FOURNIER, SAVIGNAT, BOUZAGE, ROCHER, TUYERAS, SOULAT, PATTEUW, GRANET, Mmes PERILLAUD DELHOMMEAU, VALLADE, DEVESNE.

Absents : Mmes CORDEAU, LEBRAUD

Mme CORDEAU a donné procuration à Mme DELHOMMEAU

Melle LEBRAUD a donné procuration à Melle PERILLAUD.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017

Les taux d'imposition pour l'année 2017 sont :

- Taxe d'habitation : 13,85 %
- Taxe foncière (bâti) : 13,30 %
- Taxe foncière (non bâti) : 68,52 %
- CFE : 17,72 %

Si les taux d'imposition ne changent pas, le total des produits à taux constant s'élèvera à 221 944 € qui se ventile comme suit :

- Taxe d'habitation : 114 138 €
- Taxe foncière (bâti) : 73 908 €
- Taxe foncière (non bâti) : 30 903 €
- CFE : 2995 €

Le Conseil municipal décide de maintenir les taux identiques à l'année 2016.

VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT

- Section investissement : le montant des dépenses de la section investissement s'élève à 73 508,93 €. Le montant des recettes s'élève à la même somme, avec un résultat reporté excédentaire de l'année 2016 de 53 227,93 €, un amortissement du réseau de 6387 € et un virement de fonctionnement de 13 894 €.
- Section fonctionnement : le montant des dépenses de la section fonctionnement s'élève à 22 501,00 €. Le montant des recettes s'élève à la même somme, avec un résultat reporté excédentaire de l'année 2016 de 12 561,52 € une redevance d'assainissement de 7500,48 € une redevance de modernisation réseau de 750 € et une facturation de l'agence de l'eau de 10 €.

Le Conseil municipal vote le budget assainissement à l'unanimité.

VOTE BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2017

Ventilation financière des différents postes du budget 2017

Dépenses

- Fonctionnement : année 2016 : 176 984 € budgété
132 606,06 € réalisé
année 2017 : 182 400 € proposé

- Charges de personnel : année 2016 : 183 865 € budgété
161 336,92 € réalisé
année 2017 : 187 190 € proposé

 - Atténuations de produits : année 2016 : 22 304 € budgété
22 104 € réalisé
année 2017 : 22 304 € proposé

 - Virement à la section d'investissement : année 2016 : 113 223 €
année 2017 : 188 748 € proposé

 - Opérations d'ordre de transfert entre sections : année 2016 : 278 € budgété
278 € réalisé

 - Autres charges de gestion courante : année 2016 : 50 280 € budgété
44 887 € réalisé
année 2017 : 51 402 € proposé

 - Charges financières : année 2016 : 13 513 € budgété
13 512,37 € réalisé
année 2017 : 12 045 € proposé
- soit un total pour les dépenses : année 2016 : 560 447 € budgété
374 724,67 € réalisé
année 2017 : 647 589 € proposé

Recettes :

- Fonctionnement : (résultat d'exploitation reporté) N-1 : année 2016 : 90 669,70 €
année 2017 : 196 398,69 € proposé

- Opération d'ordre de transfert entre section (travaux régie) : année 2016 : 18 900 € budgété
13 025,20 € réalisé
année 2017 : 5 500 € proposé

- Prestations de service : année 2016 : 850 € budgétisé
816,96 € réalisé
année 2017 : 800 € proposé

- Impôts et taxes : année 2016 : 235 246 € budgété
242 941 € réalisé
année 2017 : 233 498 € proposé

• Dotations et participations	année 2016 : 203 904 € budgété 212 002,12 € réalisé année 2017 : 201 992 € proposé
• Autres produits de gestion courante	année 2016 : 10 499,30 € budgété 11 389,50 € réalisé année 2017 : 9400,51 € proposé
• Produits exceptionnels	année 2016 : 378 € budgété 278 € réalisé
Soit un total pour les recettes	année 2016 : 560 447 € budgété 571 123,36 € réalisé année 2017 : 647 589 € proposé

Investissement :

Dépenses et recettes s'équilibrent à : 231 869, 00 € dont un solde d'exécution de la section d'investissement N-1 de + 11 488,72 €

- Restes à réaliser de l'année 2016 (travaux en cours) – 18 400,00 € - changement des menuiseries de la SP

Subventions en attente de versement : 7372 €

Dépenses :

- Montant des travaux ou acquisitions diverses prévus en 2017 : 105 000,00 €
- Equipement cimetièrre : 2000,00 €
- Mise en accessibilité bâtiments communaux : 5000 €
- Achat de matériel, outillage : 30 000,00 € (broyeur et autres matériels pouvant être acquis dans le cadre de la charte « Terre Saine ».)
- Aménagement du bois « Les Bruchets », sentier d'interprétation : 16 000 €.
- Matériel de transport – véhicule utilitaire : 30 000 €
- Matériel de bureau, informatique : 2000,00 €
- Autres acquisitions diverses (stores SP, grilles d'exposition...)

Autres dépenses d'investissement

FDAC 2017 – 40 000 € de travaux envisagés

10 000 € subvention escomptée

- Remboursement d'emprunts (amortissement) 33 732,00 €
- Travaux en régie – prévision de 5500 €.

Recettes :

- Subventions : 24 000 €
- FCTVA (remboursement TVA sur travaux réalisés en 2015) = 4000 €
- Virement de la section de fonctionnement : 188 748 €

Il est possible de dégager une somme de + 32 976 € affectée en dépenses d'investissement, qui pourra servir en cas d'opération à réaliser en cours d'année et imprévue à la date de vote du budget.

ELECTIONS PRESIDENTIELLES 23 AVRIL ET 7 MAI 2017(préparation des bureaux de vote)

Exceptionnellement les bureaux de vote fermeront à 19H00 au lieu de 18H00, cela occasionne un changement d'horaire pour les deux dernières sessions, celles-ci passant de 14H00 à 16H30 et de 16H30 à 19H00.

La composition des bureaux de vote reste inchangée.

SYNDICAT DE LA FOURRIERE :

Suite à la nouvelle refondation territoriale, le Syndicat de la Fourrière a dû modifier les statuts. Une délibération du Conseil municipal est nécessaire pour la mise en application de ceux-ci. Délibération adoptée à l'unanimité.

TRANSPORT SCOLAIRE :

Une délibération du Conseil municipal est nécessaire pour valider une augmentation des tarifs à 119,90 € (+3 %) au 1^{er} septembre 2016 suite à la création d'un tour supplémentaire. La délibération est adoptée à l'unanimité.

INDEMNITE DU TRESORIER :

Délibération pour le versement de l'indemnité du Trésorier adoptée à l'unanimité.

DEGATS SALLE DES FETES :

Une délibération est nécessaire pour enregistrer le chèque de Mr et Mme Merlot suite aux dégâts occasionnés à la salle des fêtes. Le montant du chèque est de 631,22 €. Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Terre Saine : dans le cadre « Terre Saine » nous avons procédé au gravillonnage complet de la partie la plus ancienne du cimetière et entre les tombes dans la partie basse. La partie récente du cimetière reste pour le moment en l'état, le temps d'avoir un retour d'expérience d'un an sur l'entretien du cimetière sans pesticides. De plus, dans l'optique de l'entretien du bourg et des espaces verts, Messieurs Joël Savignat et Dominique Bouzage se sont rendus chez Mr Larrignon à Confolens pour faire des devis concernant du matériel de nettoyage pour la chaussée et le cimetière. Le montant des devis s'élève à 17 331,60 € TTC, une discussion s'engage sur l'intérêt d'une telle dépense. Il est proposé au Conseil municipal de réunir la commission travaux un samedi matin afin d'avoir une démonstration de ce matériel et d'en évaluer la pertinence quant à l'achat.
- Calitom : confirmation pour le ramassage des ordures et des sacs jaunes tous les 15 jours. Seule la salle des fêtes verra le ramassage des poubelles une fois par semaine.
- Course cycliste « Tour Charente Limousine » : la course cycliste passera ce samedi 8 avril sur la commune avec la présence de 3 signaleurs, 2 au carrefour de Peyras, et 1 au niveau de la route de Chabrac.

- Communauté de communes de Charente Limousine : Christian Massias nous informe qu'il a procédé au transfert de certains pouvoirs de police à la Communauté de communes (assainissement, gens du voyage, péril en matière d'habitat, etc...)
- Gérard Rocher a assisté à la réunion de l'ATD 16. Une fusion prochaine entre ATD 16 et le SDITEC donnera naissance à une nouvelle entité : ATD 2.0. Michel Boutant a démissionné de l'ATD 16.
- Une réunion du Syndicat d'Eau a eu lieu à Saint Claud, il y a eu une présentation des stations et du budget.
- L'Assemblée de la CUMA du Val de Vienne aura lieu le 21 août à 10 heures.

Fin de la réunion à 22H30.